

ANGELIER Antoine
Mort pour la France le 26 septembre 1915

Le 3 février 1891 Antoine voit le jour au hameau des Faures à Revel.

Il est le fils d'Antoine cultivateur à Revel et de Marie Falcoz Badet.

Au début de l'année 1910, lors du tirage au sort, le numéro de Joseph le désigne pour la conscription militaire pour un service de trois ans.

Antoine exerce le métier de cultivateur à Revel. Il passe le conseil de révision qui le décrit, mesurant 1,62 mètre, cheveux blonds, les yeux bleus, le front vertical, le nez moyen, visage large et ayant acquis les savoirs dispensés par l'école primaire. Il est déclaré bon pour le service armé.

Le 9 octobre 1911 il est incorporé au 159^{ème} Régiment d'infanterie alpine à Briançon.

Antoine souffre d'une double hernie opérée. Le 28 octobre 1911, après avis de la commission de réforme de Briançon il est affecté dans les services auxiliaires au 140^{ème} Régiment d'infanterie alpine, caserne Vinoy-Bizanet à Grenoble (emplacement du nouveau musée).

Le 2 août 1914 Antoine est mobilisé et rejoint le 140^{ème} R.I.A. à Grenoble.

Il part au front avec les unités du 140^{ème} R.I.A. Ils sont transportés dans la Marne où les combats font rage.

Le 25 septembre 1915 à 10 heures, sous un tir d'une violence extrême, effectué par des pièces d'artillerie lourde amie à obus fusants et percutants, le régiment s'élance de ses tranchées, à l'attaque de la butte de Souain, parmi les éclatements, la fumée, les gerbes d'éclats de terre. Mais l'artillerie a laissé intact les réseaux de fils de barbelés qui freinent la progression. Ils pénètrent dans la tranchée ennemie située à 200 mètres, ils sont accueillis sur leur gauche par des feux de mitrailleuses et des défenseurs armés de grenades.

Gravement blessé au cours de ces combats, Antoine décède le 26 septembre 1915 à Perthes les Hurlus dans la Marne.

Les villages de Perthes les Hurlus et de Souain ont été complètement ravagés par les combats.

Souain a été reconstruit, Perthes les Hurlus n'a pas été rebâti, il a été intégré au camp militaire de Suippes. Les 2 communes ont fusionné pour donner le nom de Souain, Perthes les Hurlus, 51600.